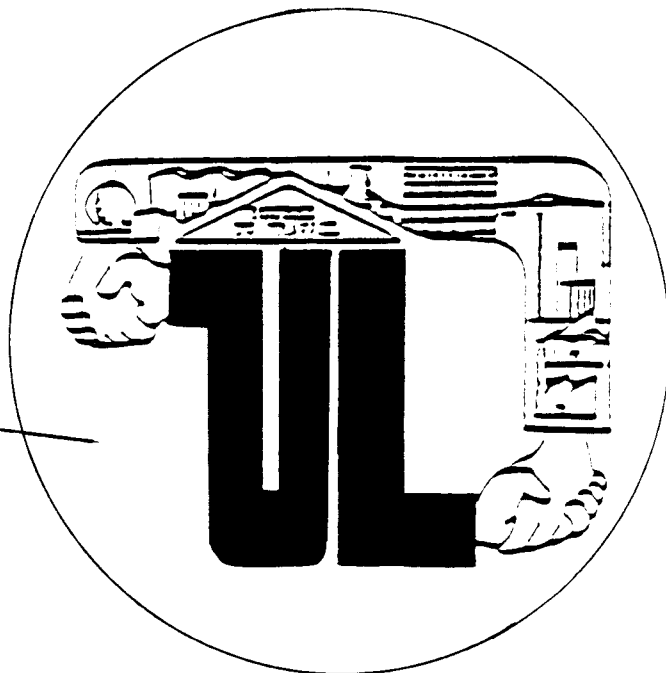


**EN DIRECT
avec les**



Sommaire

- 1. Cotisations 1988, F.N.I. 1989, renforcement :
toute la C.G.T. à l'offensive.**
- 2. Les congrès d'U.L. et de syndicats,
moyens de faire vivre la démocratie pour les luttes et le renforcement de la C.G.T.**
- 3. Le rôle des U.L. pour la préparation, le déroulement
et la remontée de résultats d'élections pour 1989.**
- 4. La mise en place de délégués de sites
dans les zones d'activités nouvelles**

Bulletin d'informations (Secteur confédéral organisation)

Directeur de la publication : Yannick Fremin

Cotisations 88 - F.N.I. 89 - RENFORCEMENT : Toute la C.G.T. à l'offensive

C'est parce que nous y avons travaillé avec conviction et avec toute l'énergie nécessaire, que nous avons pu faire vivre le plan de travail confédéral décidé par la C.E. confédérale de juin 1984. Durant quatre années, il nous a permis d'enraciner un mode de vie syndicale d'une qualité supérieure avec une priorité à l'entreprise.

Pour mieux en apprécier les avancées, pour mesurer les obstacles que nous avons à surmonter, pour mieux voir ceux qui subsistent encore, il est nécessaire d'examiner le chemin parcouru, de voir d'où nous sommes partis et où nous en sommes aujourd'hui. C'est par un tel examen en toute objectivité et sans complaisance que nous pourrons donner une impulsion nouvelle au plan de travail confédéral.

C'est là tout le sens de la démarche du C.C.N. des 30 novembre et 1^{er} décembre dernier qui, en décidant de poursuivre le plan de travail pour le renforcement de la C.G.T., a fait de la remise des cartes et F.N.I. 89, la première étape, et du syndiqué le pivot de toute notre activité. **C'est une décision primordiale pour la vie de la C.G.T.**

Pour être à même de mieux nous engager dans cette première étape, il nous paraît nécessaire que chaque direction d'U.L. fasse une analyse détaillée et un bilan précis sur la manière dont nous avons appréhendé ces problèmes, sur les résultats que nous avons obtenus.

1989 : ANNÉE DE LA PROGRESSION RÉELLE DE NOS FORCES ORGANISÉES C'EST L'OBJECTIF DE TOUS... C'EST POSSIBLE !

Dans ce domaine, l'année 1988 a ouvert des possibilités nouvelles au travers :

- du développement de luttes importantes dans tous les secteurs d'activité et des succès revendicatifs qu'elles ont engrangés;
- de la confirmation du progrès de la C.G.T. dans les élections professionnelles;
- du nombre croissant d'adhésions et de bases nouvelles en 1988;
- de l'exemple de la Fédération des P.T.T. qui, au 11 janvier 1989, réalise plus de F.N.I. 1988 réglés à la trésorerie confédérale que pour toute l'année 1987.

Si nous voulons exploiter au maximum toutes ces possibilités, il faut que les travailleurs de toutes catégories se retrouvent dans cette démarche.

Pour cela, il est indispensable de donner à notre syndicalisme une image vivante, forte, suscitant la confiance et le dynamisme. Comment faire ? Il n'y a pas de mystère ou de recette miracle.

METTRE SUR PIED UN VÉRITABLE PLAN DE CAMPAGNE :

Il doit être concret, dynamique, conquérant, pour atteindre au plus tard au 43^e Congrès confédéral, l'objectif des 100 % de F.N.I. 1989 par rapport à 1988.

1. Ce plan de campagne pourra se fixer trois grands buts :

- a) Donner immédiatement à chaque syndiqué sa carte ou son timbre F.N.I. (sans pour autant faire l'impasse sur le solde 88);
- b) Faire l'état des salariés non syndiqués, les contacter pour leur proposer l'adhésion en soulignant les raisons profondes : rôle du syndicat, la prise en charge des revendications... en y intégrant toutes les catégories;

c) Mieux prendre en compte les secteurs inorganisés, en faisant de gros efforts sur le parrainage pour :

- faire des adhésions;
- mettre en place le syndicat;
- élire les représentants du personnel.

L'échéance du 43^e Congrès confédéral doit nous inciter à aller très vite dans sa mise en place.

2. L'efficacité de ce plan passe par la liaison U.L., syndicats, sections syndicales

Cette liaison se réalisera à travers un plan de visite établi en coresponsabilité avec l'U.D., les U.S. et les syndicats départementaux. Des exemples de coopération fructueuse existent dans d'autres domaines. Depuis la coopération étroite entre les U.D., les U.L. et les fédérations aux élections prud'homales de 1987, en passant par les luttes des cheminots, de la santé, les élections professionnelles dans l'agro-alimentaire et les P.T.T., etc., chaque fois cette coopération a été fructueuse et a permis à la C.G.T. d'avancer. Il doit en être de même dans le cadre de ce plan de campagne pour :

a) Mobiliser toutes les forces militantes dans le syndicat : direction syndicale, élus et mandatés, collecteurs, simples syndiqués autour d'un plan de travail permettant d'organiser l'engagement effectif de tous, de connaître les forces réelles, d'évaluer nos faiblesses et les « déserts syndicaux »;

b) Faire vivre cet acquis : « Se syndiquer, c'est un droit »... et aussi cette idée : « ... Donc je me syndique car seul je ne pèse pas lourd face au patron, avec les autres syndiqués de la C.G.T., je suis plus fort pour me défendre, je peux participer aux prises de décisions sur les revendications, sur l'action, le patron me respectera davantage, je serai plus libre. »

Faire vivre ces idées en :

- posant la question de l'adhésion partout avec des temps forts;
- agissant au grand jour;
- s'exprimant en informant sous toutes les formes;
- en assurant le collectage régulier des cotisations.

c) Fixer des rendez-vous réguliers au siège de l'U.L. pour faire le bilan des résultats obtenus et avoir le souci de conserver le contact avec tous les syndiqués, l'important étant d'entreprendre ce qui a été décidé en commun et de réussir ce qui aura été entrepris. Cela nécessite l'existence de véritables collectifs d'animation, travaillant avec des tableaux de bord pour suivre les objectifs fixés.

C'est par cette pratique que de nombreuses U.L. qui, à l'exemple de Toulouse Mirail et Chenove Z.I., se sont fixées des objectifs en hausse sur 1988, quant au nombre d'adhérents, de bases organisées et d'adhésions nouvelles. Il est bien évident que cela ne pourra pas se faire sans la participation effective des syndicats et sections syndicales qui, en 1989, devraient inscrire une ou plusieurs initiatives de renforcement à leur ordre du jour.

3. Dans cette perspective, le rôle du secrétaire à l'organisation est primordial :

- sa première tâche consiste à s'occuper du nombre d'adhérents de la C.G.T.;
- le placement des cartes et F.N.I. doit être au centre de ses préoccupations;
- avec son collectif « orga », il animera la bataille nécessaire pour atteindre les objectifs.

C'est à ce prix que la remise des cartes et F.N.I. 89 sera véritablement la première étape de l'actualisation du plan de travail confédéral.

Les congrès d'unions locales et de syndicats, moyens de faire vivre la démocratie pour les luttes et le renforcement de la C.G.T.

Nous ne considérons pas comme une banalité l'importance de la participation des syndicats, des délégués aux congrès d'U.L. Ils sont toujours le reflet de ce qui évolue et des potentialités militantes dont nous disposons, soit en progrès, soit en recul, pour faire progresser nos objectifs de lutte, de renforcement, de diffusion de nos idées. Car, du syndicat à l'union locale notre démarche ne peut trouver sa pleine efficacité que dans la mesure où elle s'appuie avant tout sur la volonté d'une participation la plus nombreuse et plus active possible des forces syndicales C.G.T.

Nous ne pouvons donc sous-estimer le fait qu'en trois ans nous parvenons à réunir 15 à 20 000 délégués et 6 à 7 000 syndicats dans les unions locales.

Quelle organisation peut se targuer d'un tel potentiel de forces au service de la lutte ?

Utiliser à plein toutes les possibilités que recèle la situation

- Nous avons besoin de directions d'U.L. revendicatives, de plus en plus opérationnelles et efficaces. Donc qui se réunissent régulièrement, discutent et décident.
- Nous avons besoin d'U.L. qui enrichissent leur vie de contacts et de liaisons plus fréquentes avec les syndicats. Car elles existent pour cela, pour aider les syndicats à développer l'activité syndicale souhaitée dans les entreprises.
- Nous avons besoin d'U.L. qui, s'appuyant sur les syndicats de la localité ou de la Z.I., animent des plans de parrainage offensifs, ambitieux, pour conquérir les milliers de bases nouvelles et d'adhésions nécessaires à la constitution d'un nouveau rapport de force.

Or, en décidant de tenir congrès, ce qui implique la convocation de tous les syndicats de la localité ou de la Z.I., l'U.L. enclenche déjà un processus qui va dans le sens d'une ouverture à la mobilisation la plus large de ses forces en ne laissant de côté aucun syndicat, ce qui, il faut bien en convenir, ne constitue pas encore suffisamment notre souci quotidien.

Renforcer le travail collectif

Le fait de s'habituer à fonctionner à quelques-uns, que ce soit au syndicat ou à l'union locale, constitue bien un de nos plus gros défauts. Décision a été prise à la 6^e Rencontre des U.L. de s'attaquer à présent résolument à ce phénomène.

En effet, rien ne serait plus préjudiciable pour le développement des luttes, l'efficacité de l'activité syndicale, la nécessité d'un développement plus net de notre influence et de notre implantation syndicale, l'exigence d'intensifier la bataille de la diffusion de la V.O., que de négliger de réunir les adhérents, ou les syndicats de l'U.L., à établir des liens plus fréquents et étroits avec eux.

C'est la raison pour laquelle nous ne renonçons pas et ne renoncerons jamais à considérer comme un fait normal que plus de 300 U.L. ne tiennent jamais congrès, que malgré tous les progrès réalisés, une U.L. sur trois seulement tient son congrès à échéance régulière.

Toutes les U.L., quels que soient leur taille, leur fonctionnement, leurs difficultés peuvent et doivent tenir congrès

Nous nous adressons plus particulièrement aux U.L. de villages ou de villes moyennes qui souvent considèrent, à défaut, inutile de réunir leurs syndicats, les jugeant trop peu nombreux dans la localité.

114 U.L. de villages, ce sont pour le moins plusieurs centaines de syndicats et de militants que nous pouvons mieux mobiliser. Ça compte dans les campagnes électorales, pour les luttes et le renforcement de la C.G.T. lorsqu'on additionne les résultats au plan des départements, régions et au plan national.

279 U.L. de villes moyennes cela représente un manque à gagner de centaines de syndicats, de milliers de militants que nous pourrions, au total, mieux mobiliser si les efforts de tenue de congrès étaient, là aussi, entrepris au niveau souhaité.

Quant à la régularité et à la qualité de préparation des congrès, cela concerne toutes les U.L., il s'agit d'un effort à poursuivre et à intensifier, nous y reviendrons.

Gageons que l'année 1989 sera l'année des bonnes et importantes décisions. A la veille du 43^e Congrès confédéral, 1989 sera la grande année des congrès d'U.L. et de syndicats.

Le Secteur organisation a réédité le numéro du « Secrétaire à l'organisation » consacré aux congrès du syndicat.

Vous pouvez passer commande du numéro 14 de décembre 1988, prix 5 F.

Au sommaire :

- Pourquoi un congrès ?*
- Le rôle de la direction syndicale dans la préparation.*
- Les différentes phases de la préparation.*
- Le déroulement des travaux.*

Dans toutes les unions locales : un planning des élections professionnelles

Les résultats des prud'hommes de décembre 1987 avaient donné lieu à beaucoup de commentaires. Avec le recul du temps, notre analyse se trouve confirmée par les faits. Ils n'étaient ni un accident, ni le produit du hasard, mais le fruit d'une activité revendicative et d'une mobilisation importante des organisations et militants de la C.G.T., pour lesquels les unions locales ont joué un rôle considérable.

Cette appréciation ne doit pas nous masquer qu'il y a aussi des reculs. Ils doivent faire l'objet de beaucoup plus d'attention de la part notamment des syndicats concernés, de leur fédération et aussi des U.D. et U.L. qui sont mieux placées sur le terrain, pour intervenir rapidement et ne pas laisser le temps banaliser le recul et ainsi se priver d'une réflexion sur les causes.

C'est d'autant plus important qu'un avis « extérieur » pour analyser objectivement la situation et apporter, sans attendre, les modifications nécessaires, est souvent utile.

Les unions locales peuvent beaucoup apporter dans ce domaine en tenant à jour le planning des élections D.P. et C.E. des entreprises de leur localité ou de leur zone d'activité, en aidant les syndicats et sections syndicales à les préparer dans les délais nécessaires et surtout dans cinq domaines :

1. Les C.R. de mandats;
2. L'élaboration des propositions du syndicat;
3. La recherche de candidatures à présenter dans tous les collèges en consultant les syndiqués;
4. L'organisation d'une véritable campagne électorale;
5. Le collectage des résultats, leur transmission à la confédération en vue de leur analyse nationale.

ASSURER LE SUCCÈS DU BILAN DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1988

C'est d'ores et déjà acquis, le bilan des élections professionnelles au 31 décembre 1988 sera d'un bon cru. Grâce au travail de toutes et de tous nous dépassons d'ores et déjà de 491 le nombre de résultats comparables obtenus durant toute l'année 1987 (3 255 contre 2 764). Nos estimations dépassent donc le cadre d'un simple échantillon puisqu'il porte, à présent, sur près de 2 millions de salariés et la C.G.T. enregistre pour l'instant un progrès de + 0,81 % sur 87 (D.P. et C.E. comparables).

Rappelons que les évaluations du ministère du Travail ne portent guère plus que sur 2 500 000 salariés et que, contrairement à la rigueur de notre méthode, il s'agit d'un conglomérat de résultats n'ayant aucune valeur comparative avec les années précédentes.

Nous avons encore quelques semaines devant nous (fin février) pour récupérer le maximum de résultats et, en particulier, ceux qui nous manquent pour établir le bilan 88 des élections professionnelles en présence des journalistes lors d'une conférence de presse prochaine.

En cette année 89 marquée par trois échéances capitales, la préparation du 43^e Congrès confédéral et ses retombées, une C.G.T. renforcée, les élections à la Sécurité sociale, le bilan des élections professionnelles 88 n'échappera à personne.

Ce sera un des premiers grands événements de l'année 1989, facteur d'un encouragement et de succès pour tout ce que nous entreprendrons.

**GAGNER LES ÉLECTIONS DES C.A.P. P.T.T. DU 15 MARS 1989 :
450 000 SALARIÉS CONCERNÉS**

L'année 1989 sera une grande année d'élections. Près de 6 millions de salariés voteront dans le cadre de grandes consultations nationales dont treize concernent plus de 100 000 salariés (le calendrier paraîtra dans un prochain « Courrier confédéral »).

Parmi les premiers rendez-vous à ne pas manquer, les élections aux C.A.P. des P.T.T., qui concernent 450 000 salariés, le 14 mars 1989.

La mobilisation, animée par la Fédération des P.T.T., bat son plein dans les services. L'enjeu est de taille. Assurer le prolongement des succès obtenus en matière de pouvoir d'achat, d'effectifs, de conditions de travail, etc. Questions au centre des actions remarquables de la dernière période en relation avec la réalité d'un service public digne de notre temps.

Un succès de la C.G.T., ça peut porter loin, au-delà de la profession. Salaires, emploi, garanties collectives pour toutes et tous c'est l'enjeu et c'est possible en 1989.

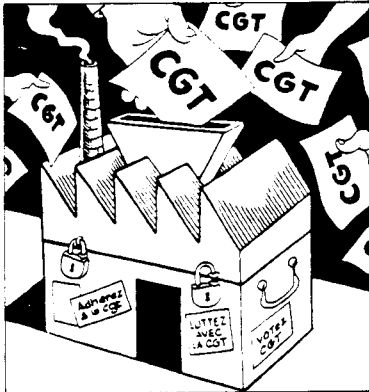
Une nouvelle fois les U.L. sont mises à contribution pour assurer le parrainage des services P.T.T. inorganisés de la zone d'activité ou de la localité.

Partout :

- prenons contact et visitons les sections syndicales P.T.T. pour assurer le succès de la campagne électorale;
- recensons les déserts syndicaux et organisons le parrainage, de nombreuses adhésions et nouvelles bases peuvent être réalisées.

N° 2
263, rue de Paris, 93516 Montreuil
C.P. n° 2630 D 73 S

CGT
**LE
SECRETARE
À
L'ORGANISATION**



ctivité
force
qualité
organisée
syndicale
concurrentielle

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES**

**COMMENT
PREPARER
ORGANISER
et ANIMER**

*Cette brochure est disponible au Secteur organisation confédérale
au prix de 5 F.*

Mise en place de délégués de site dans les zones nouvelles d'activité

Il existe un projet patronal qui vise à modifier dans un sens restrictif le droit actuel en matière de représentation du personnel : jusqu'à 300 salariés le projet vise à regrouper dans une même institution les délégués D.P., C.E., C.H.S.C.T. et délégués syndicaux et légaliser, tout en les favorisant les candidatures non syndicales dès le premier tour.

Ce nouveau coup qui menace le droit syndical intervient, à un moment où la précarité sous toutes ses formes frappe massivement les salariés, ce qui aurait pour effet, si l'objectif patronal était atteint, de laisser le champ libre à cette politique de surexploitation à travers un affaiblissement du syndicat quant à sa représentativité auprès des travailleurs isolés, éparpillés exclus de moyens de défense légaux, ignorant parfois leurs droits les plus élémentaires.

Nous entendons mettre en échec cette visée restrictive du droit syndical, en faisant de l'union locale l'instance de représentation de milliers de P.M.E. dépourvues, pour le moment, d'organisation C.G.T. C'est l'un des objectifs que s'est fixé la sixième rencontre nationale des U.L., qui doit prendre corps le plus rapidement possible et faire l'objet d'une campagne syndicale publique, très offensive en direction des salariés concernés dans le but de les organiser et d'élire des délégués de site.

LE CHAMP D'INTERVENTION ET SES ENJEUX

Avec le redéploiement du capital, des bouleversements profonds sont intervenus dans le nombre et la taille des entreprises.

Sur 12 800 000 salariés du secteur privé, chiffres Unedic, portant sur l'année 1987 :

- 3 000 000 sont dans des entreprises de 2 à 9 salariés, soit 24,10 % ;
- 3 600 000 dans des entreprises de 10 à 49 salariés, soit 28,08 %.

Au total, 52,18 % des salariés du privé sont dans des entreprises de moins de 50 salariés, contre 13,77 % dans des entreprises de 500 et plus, 11,64 % dans celles de 200 à 499 et 22,31 % dans celles de 50 à 199.

Ces chiffres confirment le phénomène d'accroissement des entreprises de taille moyenne et petite au détriment des grandes. Il faut y faire face, c'est-à-dire le prendre en compte et ne pas passer à côté de ce transfert de plusieurs millions de salariés vers des zones d'activités déjà existantes dans de nombreuses villes et Z.I., en cours de formation dans d'autres.

Il s'agit de zones commerciales et de galeries marchandes dans les centres villes et des quartiers où domine une concentration de petits et moyens commerces, de complexes hôteliers, de marchés d'intérêts nationaux (M.I.N.) où se côtoient des dizaines de P.M.E., les Z.I. où gravite autour de quelques grosses unités une multitude de petites et moyennes entreprises filialisées et sous-traitantes. Il y a là un champ de syndicalisation immédiat, ouvert, s'inscrivant pleinement dans nos objectifs de reconquête et de redimensionnement du parrainage.

De cette situation naissent des localisations d'emplois parfois diversifiés et de véritables zones de travailleurs précaires jeunes et femmes pour le plus grand nombre.

En l'absence de présence et de réaction syndicales, la politique de dérèglementation, de flexibilité, de bas salaires y est poussée à l'extrême.

Par contre, le patronat est organisé, regroupé dans des associations, organismes d'appellation diverse, lui permettant de bénéficier d'informations et assurer une cohérence dans la mise en œuvre de sa politique sur le site.

Derrière la moindre entreprise ou le magasin, il y a le C.N.P.F.

Le terrain est occupé et rien ne nous est épargné, lorsque nous lui disputons ce terrain, mais notre force réside dans la prise en compte du besoin qu'ont ces salariés de disposer d'un outil de défense.

LE ROLE ET LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION LOCALE

C'est en terme de combat qu'il nous fait appréhender cette question. Une loi existe, mais son application sans restriction nécessite l'existence d'un rapport de force, donc des syndiqués, une vie syndicale enracinée dans la multitude d'entreprises composant le site. Nous voulons élire des délégués du personnel en nombre, ayant les mêmes prérogatives que tous les élus du personnel.

Or, pour l'instant, tout est à créer.

La C.G.T. doit se faire connaître, nouer les contacts, faire les premières adhésions, jeter les

bases revendicatives qui permettront de rassembler, de constituer les cahiers de revendications qui deviendront des instruments de dialogue et multiplieront les foyers revendicatifs.

Sans prétendre imposer un mode d'emploi, quelques idées pour commencer ce travail de longue haleine :

1. Localiser les entreprises où l'effort va être porté et ainsi déterminer le site géographique.

Tous les éléments de connaissance dont disposent les U.D., régions et fédérations seront d'une grande utilité pour identifier les entreprises, son activité, son appartenance ou non à une convention, etc.

2. Intégrer dans le plan de parrainage de l'U.L. un ou plusieurs objectifs de mise en place de délégués de site.

3. Prendre les dispositions pour engager une campagne publique et offensive sur le site visant à :

- assurer l'expression de la C.G.T.;
- la diffusion de nos idées par l'édition d'affiches de l'U.L., avec des collages de masse, de tracts annonçant clairement nos intentions, et la diffusion de la V.O. à des points fixes. Il faut donner de la C.G.T. une image forte, inspirant confiance et dynamisme.

4. Rechercher comment parvenir à créer un climat revendicatif à partir des luttes qui se développent

sur la localité, la Z.I., leur succès, des revendications générales telles que le S.M.I.C. à 6 000 F, la défense de la Sécu et de toutes propositions sur des revendications propres aux salariés du site et qui leur sont communes : transports, restauration, conditions de travail, favorisant la convergence d'intérêts.

5. L'U.L. doit s'imposer auprès des employeurs, les rencontrer et devenir dans les faits, en l'absence d'organisations et de délégués C.G.T. du personnel, l'instance de représentation des dizaines, voire des centaines, de P.M.E. qui sont sur son territoire.

C'est cette activité syndicale très adaptée qui va permettre d'implanter la C.G.T., de trouver les candidats et d'utiliser, le moment venu, toutes les possibilités que nous offre la loi pour procéder à l'organisation des élections de D.P.

Chaque jour, autour de nous, nous voyons que le climat change, et que plus nombreux sont ceux et celles qui se tournent vers la C.G.T. et se décident à agir avec nous.

C'est dans ce climat évolutif que nous engageons un effort durable en direction des P.M.E., en coresponsabilité U.L./fédérations.

Faites-nous part de vos expériences, plans de travail.

Adressez-nous vos affiches, et le matériel que vous éditez.

